

LA SÉLECTION SCOLAIRE EN FRANCE AUJOURD'HUI : COMPÉTITION OU PARRAINAGE ?

Agnès van Zanten, Observatoire Sociologique du Changement
CNRS/Sciences Po

Le modèle de Ralph Turner

- Ralph Turner (1960) distingue de façon idéaltypique deux modalités de mobilité ascendante par l'école : celle fondée sur la compétition (*contest mobility*) et celle fondée sur le parrainage (*sponsored mobility*).
- Dans la conception originale de Turner, « compétition » et « parrainage » sont des normes régulatrices (*normative patterns* ou *organizing norms*) dont la capacité d'orientation des représentations et des pratiques ne repose pas sur la contrainte légale mais sur leur diffusion sous forme de concepts de sens commun (*folk concepts*) parmi les groupes et les institutions concernés. Toutefois, du fait de leur inscription durable dans les pratiques institutionnelles, ces types renvoient aussi à des « canaux de mobilité » (*mobility channels*) (Kerckhoff, 1995) rendant possibles les parcours ascendants.

Quelques traits distinctifs de la compétition et du parrainage

	COMPETITION	PARRAINAGE
<i>Mode d'accès au statut d'élite, mécanisme principal et métaphore sous-jacente</i>	<ul style="list-style-type: none">- Le statut est conquis grâce à des efforts personnels- La compétition- La course sportive	<ul style="list-style-type: none">- Le statut est conféré en fonction des qualités que les élites en place souhaitent trouver chez les nouveaux membres- La cooptation- Le club
<i>Organisation des carrières scolaires</i>	<ul style="list-style-type: none">- Maintien du plus grand nombre dans la course en retardant le plus possible les jugements à caractère définitif-Focalisation sur les principes et les règles permettant une course équitable	<ul style="list-style-type: none">- Sélection précoce des « élus » dans des filières permettant l'accès aux positions d'élite- Focalisation sur la préparation des recrues à leur position élitaine
<i>Mécanismes d'adhésion des élites et des autres au système normatif en vigueur</i>	<ul style="list-style-type: none">- Insécurité du statut élitaine- Vision d'un système ouvert	<ul style="list-style-type: none">- Endoctrinement précoce et fort dans une culture d'élite- Sentiment fort d'incompétence chez les autres

Adaptations nécessaires pour tenir compte des changements éducatifs et des recherches

- Tenir compte de coexistence des deux normes et de leur imbrication dans la plupart des systèmes éducatifs contemporains
- Dissiper l'ambiguïté de la définition de la compétition chez Turner en distinguant la compétition ouverte (éducation inclusive) de la compétition fermée ou logique de tournoi (Rosenbaum, 1975)
- Distinguer entre deux types de parrainage: le parrainage institutionnel, seul étudié par Turner, et le parrainage familial (van Zanten, 2016, 2019)



□ La compétition fermée dans le système éducatif français

La compétition dans le système éducatif français

- Le système français se caractérise par l'importance de la compétition fermée dès les premières étapes de la scolarité malgré:
 - ▣ un discours et des réformes de nature « inclusive » pour la scolarité obligatoire : même enseignement préélémentaire et élémentaire pour tous, collège « unique » pour tous également
 - ▣ l'abolition des formes plus visibles de sélection : examen d'entrée en sixième, élimination des types différents d'établissements et filières jusqu'au collège, abolition actuellement des filières du lycée et affaiblissement du rôle de barrière du baccalauréat

Le poids de l'évaluation et la sévérité de la notation

- Importance des « contrôles » dès l'école primaire, l'évaluation prenant le pas sur l'accompagnement des progrès et même sur la transmission des connaissances et compétences
- Sévérité de la notation qui intervient précocement et utilisation de celle-ci pour faire des distinctions très fines entre élèves (souvent système de 1 à 10, au collège parfois de 1 à 20, corrections souvent jusqu'au demi-point) alors que dans d'autres systèmes on se contente d'un système plus global de lettres ou couleurs
- Même l'introduction d'un système d'évaluation par « livret de compétences » à l'école maternelle et dans un certain nombre d'écoles primaires s'est traduite par une longue liste d'items (acquis, non acquis, en voie d'acquisition) conduisant à une approche réductionniste des progrès individuels et des différences interindividuelles

L'évaluation-sanction et le redoublement

- Notation utilisée:
 - ▣ Comme mécanisme de récompense-sanction: la note devient une « rétribution » attendue pour le travail accompli réduisant la motivation intrinsèque des élèves et ayant des conséquences importantes et assez souvent irréversibles sur les parcours
 - ▣ comme mécanisme d'« émulation », c'est-à-dire de compétition interindividuelle entre les élèves avec une tradition d'annonces publiques des résultats rendant visible et souvent institutionnalisant une hiérarchie des niveaux d'excellence et s'apparentant pour les plus faibles à des « cérémonies de dégradation » (Goffman, 1974)
- Importance des redoublements liée à cette double fonction de régulation des carrières scolaires et de hiérarchisation des élèves en fonction de leurs performances



□ La sélection par les
dispositifs et l'orientation

La nouvelle gestion des difficultés scolaires par les « dispositifs »

- Depuis les années 1980, on assiste à l'émergence, de façon particulièrement marquée au collège mais aussi à l'école primaire et au lycée de nombreux dispositifs parfois très ambitieux (ZEP), souvent moins (dispositifs d'aide et soutien, classes relais, PPRE, PPAP...)
- Ces dispositifs, destinés à soutenir des élèves en difficulté participent davantage à leur relégation car:
 - ▣ Les élèves sont pris à charge à part, hors de l'espace de la classe ou dans des classes spécialisées, ce qui nuit à leur accès à l'enseignement commun
 - ▣ Leur présence dans ce dispositif contribue à les stigmatiser aux yeux des enseignants et de leurs camarades
 - ▣ Une proportion importante ne reprend pas à nouveau le cursus « normal »

L'orientation (1)

- Les paliers précoces d'orientation (à la fin de l'école élémentaire, à l'issue de la classe de cinquième au collège...) ont disparu mais l'orientation à la fin de la classe de troisième (LGT ou lycée professionnel) demeure une étape importante de sélection pour les élèves de milieu populaire
- Jusqu'à l'année dernière le choix des filières, et à partir de cette année le choix des spécialités, à l'issue de la classe de seconde participent aussi de ces mécanismes de sélection devenus plus subtiles au fil du temps
- Enfin, la distribution des élèves dans les différentes filières et établissements d'enseignement supérieur est une troisième étape importante de sélection

L'orientation (2)

- Le poids des professionnels de l'éducation dans le domaine de l'orientation s'est affaibli sous la contrainte de décisions institutionnelles et de leur propre perte de croyance dans leur rôle de « *gatekeepers* » mais demeure important par leur influence directe et indirecte sur les décisions
- Le poids des usagers (les jeunes et leurs parents) a été de façon concomitante officiellement renforcé, donnant plus de place aux stratégies mais aussi à des mécanismes d'auto-sélection influencés par les jugements extérieurs



□ Le parrainage institutionnel et social

Le parrainage institutionnel (1)

- Lors des évaluations, des orientations, on observe des processus de « parrainage institutionnel », car:
 - ▣ D'une part, les professionnels de l'éducation font semblant d'ignorer que les résultats des élèves sont la conséquence non seulement de leurs efforts mais de degrés différents de « parrainage familial »; l'accent est mis sur l'égalité formelle de traitement mais non pas sur les différences entre les concurrents
 - ▣ D'autre part, ils ajustent en partie leurs appréciations et leurs propositions aux caractéristiques sociales des enfants en proposant par exemple des « sauts de classe » majoritairement à des élèves des milieux favorisés et, à notes égales, des orientations plus ambitieuses à ces mêmes élèves etc.

Le parrainage institutionnel (2)

- En outre, le système propose aux bons élèves « avertis », pour la plupart issus des classes supérieures et moyennes, deux voies principales pour bénéficier de « parcours protégés » sinon toujours des parcours menant aux filières d'élite de l'enseignement supérieur:
 - Une « canalisation intra-institutionnelle » par l'accès à des options (options de langue, CHAM, classes européennes...) permettant d'être scolarisé avec d'autres bons élèves et dont la fréquentation est prise en compte de façon positive dans les procédures de sélection
 - Une « canalisation inter-institutionnelle » par le biais des choix d'établissements au sein du secteur privé mais aussi, dans une certaine mesure, au sein du secteur public; ces éléments sont à nouveau pris en compte dans les processus de sélection

Le parrainage familial

- Le « parrainage institutionnel » s'adosse au « parrainage familial ». Les familles biaisent la compétition fermée de diverses façons
 - ▣ Par des modalités de socialisation familiale inégalement favorables à la réussite scolaire
 - ▣ Par l'intensité plus ou grande de leur accompagnement de la scolarité de leurs enfants (suivi des devoirs notamment) en fonction de leurs ressources culturelles et temporelles mais aussi financières (cours particuliers, séjours à l'étranger)
 - ▣ Par leur capacité à faire des « bons choix » au sein de l'offre diversifié d'options, filières, établissements
 - ▣ Par leur capacité à faire pression de façon individuelle ou collective pour favoriser la scolarité de leurs enfants (s'opposer à un redoublement, à une orientation non désirée, obtenir la « bonne classe »...)

Conclusion

- Le système éducatif français se caractérise par une articulation étroite des logiques de compétition et de parrainage qui fonctionnent l'une comme norme officielle et l'autre comme norme informelle
- Ces logiques ne se déclinent pas de la même façon selon les niveaux d'enseignement. Plus atténuées à l'école primaire – qui est pourtant loin de correspondre au modèle de l'école inclusive –, elles deviennent plus visibles dans l'enseignement secondaire et supérieur, même si leur force est brouillé par le poids supposé du choix et du projet des jeunes.
- Ce processus se nourrissent par ailleurs l'un de l'autre. Le caractère très fermé de la compétition rend légitime pour de nombreux parents, mais aussi pour beaucoup des professionnels de l'éducation, la mise en œuvre de logiques de parrainage. En retour, l'existence de logiques de parrainage, à la fois critiquées et perçues comme inévitables, justifie aux yeux de nombre de ces acteurs, le maintien, comme contrepoids, d'une compétition sévère.
- Ces logiques diffèrent aussi selon les réseaux d'enseignement public et privé, en lien avec les valeurs qu'ils défendent et avec leur organisation interne, mais aussi avec les visées des groupes qui en sont les principaux usagers.